

Samedi 14 mars 2020 à 16h

Attention : les informations publiées sont mises à jour régulièrement du fait de l'évolution rapide des recommandations sanitaires

## MESURES DE GESTION

(stade 2)

Le virus, présent sur tous les continents, circule déjà au sein de nombreux regroupements de cas sur le territoire national. En Pays de la Loire, il n'y a pas de circulation intense du virus (même si le nombre de cas augmente ces derniers jours). Les mesures annoncées jeudi par le Président de la République ont, entre autres, toujours pour objectif de freiner la progression de l'épidémie sur notre territoire national. Il n'y a pas de quatorzaine pour les personnes revenant d'une zone à risque ou d'une zone de circulation virale intense, mais des mesures de réduction sociale (désormais interdiction des rassemblements de plus de 100 personnes,...). La quatorzaine subsiste pour les cas contact à haut risque. Dans les EHPAD et les USLD (unités de soins longue durée), l'intégralité des visites de personnes extérieures à l'établissement est suspendue (sauf exceptions).

Des mesures vont également être annoncées pour les personnes vivant avec un handicap. Les hôpitaux (publics et privés) ont activé, à la demande du DG de l'ARS, leur plan blanc et les EHPAD leur plan bleu. Il a été décidé de reporter les soins ne mettant pas en danger la vie des patients et non urgents à l'hôpital (public et privé).

Les établissements de santé publics ont d'ores et déjà doublé leurs capacités d'accueil mobilisables au sein des services de réanimation et de soins intensifs. En raison de la fermeture des crèches, écoles et collèges à compter du lundi 16 mars, un service de garde est mis en place pour les enfants des personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire.

**82**  
cas CONFIRMÉS en  
Pays de la Loire

dont 4 patients guéris



Département d'origine des cas confirmés\*

\* Afin de disposer d'une vision épidémiologique nationale claire, les personnes prises en charge dans une autre région mais résidant sur notre territoire sont à présent intégrées dans nos données.

Les hôpitaux de 1<sup>er</sup> niveau : CHU de Nantes et d'Angers  
Les hôpitaux de 2<sup>ème</sup> niveau (opérationnels) : centres hospitaliers de St-Nazaire, de Cholet, de Laval, du Mans et de la Roche-sur-Yon  
Analyse des tests diagnostics : les CHU de Nantes et d'Angers

### Les zones d'exposition à risque

Italie, Chine continentale, Macao, Hong-Kong, Singapour, Corée du sud et Iran

### Les « zones de circulation virale intense » en France

Oise, Haute-Savoie (Balme-de-Sillingy, Les Contamines-Montjoie) / Morbihan (Auray, Carnac, Crac'h) / Haut-Rhin (Mulhouse) / Bas-Rhin / Corse (Ajaccio) / Aude et Hérault (agglomération de Montpellier) / Calvados / regroupement de cas au retour d'un voyage organisé en Egypte

## POUR S'INFORMER

**0800 130 000**

Numéro vert national appel gratuit 7j/7 24h/24  
Attention, cette plateforme téléphonique n'est pas habilitée à dispenser des conseils médicaux

Pour toute question d'ordre médical : le **15**

Les SAMU-Centres 15 sont au cœur du dispositif de régulation des soins de ville, des transports sanitaires et des hospitalisations.

Le virus ne circule pas tout seul, c'est l'homme, porteur du virus, qui circule.

#### SOURCES OFFICIELLES

[www.gouvernement.fr/info-coronavirus](http://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)  
[www.solidarites-sante.gouv.fr/coronavirus](http://www.solidarites-sante.gouv.fr/coronavirus)

Bulletin à retrouver sur le site internet de l'ARS

La prise en charge des patients et les mesures de prévention reposent sur tous les acteurs de santé, de la Ville et de l'hôpital, sans oublier le social et le médico-social.



Se laver les mains très régulièrement



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Utiliser des mouchoirs à usage unique



Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades

Coronavirus : il existe des gestes simples pour vous protéger et protéger votre entourage